



## La communication autour du PDE

La pérennité du PDE ne peut se faire qu'en mettant en place des outils de suivi des actions afin :

- > de connaître l'efficacité des actions
- > d'adapter les mesures dans le temps.

## Méthode

### Réaliser un livret d'accueil qui rappelle :

- > les avantages accordés aux agents en fonction du mode de déplacement domicile-travail utilisé, dont la participation du CR à l'abonnement SEMTAO– SNCF - Cars CG
- > les règles liées à l'usage des véhicules de service (voitures et 2 roues) et des transports collectifs
- > les règles liées aux déplacements professionnels.

### Développer les informations en ligne sur l'intranet et par affichage (infos TC) dans les services et dans les lieux de rencontre :

- > Développer les informations sur l'actualité du PDE, permettre le téléchargement des guides des fiches thématiques.

### Organiser un forum transports en commun et alternatives à l'usage de la voiture avec d'autres partenaires du centre ville impliqués dans un PDE :

- > offres commerciales SNCF, TISSEO, etc.
- > promotion du covoiturage et présentation d'une charte de covoiturage
- > mettre à disposition des vélos électriques et les vélos de services, proposer le marquage de vélo.

### Effectuer du marketing individualisé en ciblant les agents des communes où le train apparaît comme particulièrement compétitif.

### Mettre en place des événements liés aux actions PDE :

- > journée vélo : découverte de l'environnement de l'entreprise à vélo, formation l'entretien des vélos
- > journée des transports collectifs : distributions gratuite de tickets de transports ou d'abonnements à la semaine
- > journée sécurité routière : formation à la conduite « souple » en ville.